



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 04 SEPTEMBRE 2024

Extrait du Registre des Délibérations

Délibération n°5

OBJET : **DESSAFECTATION – DECLASSEMENT AVANT CESSION - TABLETTES NUMERIQUES**

Le président certifie sous sa responsabilité la caractère exécutoire de cet acte.

  
En exercice : 17 membres

Présent(s) : 11  
Pouvoir(s) : 3  
Absent(s) : 6

Délibération comportant  
1 page(s),  
0 annexe(s)

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le quatre septembre deux mille vingt-quatre, 19h03, le Conseil d'administration du CCAS s'est réuni, sous la présidence de Monsieur René PONTET.

**Présents :**

René PONTET, Simone GUEYDON, Henri BURNICHON, Jean-François TEIL, Angélique GONIN-CHARTIER, Daniel DUMONTET, Patricia PIVOT, Roger GOUTAILLER, Véronique PUTHINIER-DUMONTET, José MARTINEZ, Christiane MONTIBERT

**Pouvoirs :**

Laurence PIERRAT (à Simone GUEYDON), Jeanne PETIT (à Henri BURNICHON), Marie-Jeanne DUBOIS (à Roger GOUTAILLER)

**Excusés :**

Nathalie CHANFRAY, Laurence PIERRAT, Charles MAGDINIER, Christine LABROSSE-AUROUX, Jeanne PETIT, Marie-Jeanne DUBOIS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP) et notamment ses articles L2111-1 et L2141-1 ;

Considérant que le CCAS d'Amplepuis a fait l'acquisition en 2019 de 12 tablettes numériques dans le cadre du Projet Host ;

Considérant l'impossibilité de réutiliser ces dernières dans le cadre des futures formations en raison de leur caractère obsolète, il conviendrait de procéder à leur cession ;

Considérant que ces dernières appartiennent au domaine public du CCAS, elles doivent faire l'objet d'une désaffectation matérielle et d'un déclassement afin de pouvoir être cédées ;

Le Conseil d'Administration :

- **CONSTATE** la désaffectation du domaine public de ces tablettes
- **APPROUVE** leur déclassement
- **DIT** que ces dernières feront désormais partie du domaine privé du CCAS
- **CEDE** les 12 tablettes au prix de 100.00€/ pièce (valeur nette comptable)

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui lecture faite ont signé au registre des délibérations

Pour copie conforme.

Amplepuis, le 04 septembre 2024

La secrétaire de séance

Angélique GONIN-CHARTIER



Le Président

René PONTET